

DEC151973INEE

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Gudrun Bornette aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°6249 intitulée Chrono-environnement

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC122742DSI en date du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6249 intitulée Chrono-environnement et nommant M. Philippe Barral directeur adjoint de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Philippe Barral, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} septembre 2015.

II. A compter de cette même date, Mme Gudrun Bornette, directrice de recherche de 1^{ère} classe, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 28 février 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par
déléga
tion,
Le directeur général délégué
à la science
Philippe Baptiste